

Lexique : référence “ guide des gréements ” petite encyclopédie des voiliers anciens - le chasse Marée/Armen 1996

Accastillage :	Ensemble du petit matériel fixé sur le pont ou le gréement, taquets, bittes, poulies, etc Autrefois, ensemble des superstructures élevées au-dessus de la coque
Apiquer :	Dresser suivant un angle davantage vertical le pic d'une voile à corne ou la vergue d'une voile au tiers
Artimon :	Mât arrière plus petit que le grand mât. On dit aussi mât de tapecul si ce mât, plus petit, est situé à l'extrême arrière.
Aurique :	Groupe de voiles à quatre côtés, généralement en forme de trapèze, qui pour caractéristique de recevoir le vent toujours par le même <i>bord d'attaque</i> , le guindant ou chute avant. Ce groupe comprend les voiles au tiers, à livarde et à corne.
Bastaque :	Hauban supplémentaire amovible, raidi par un palan aidant à retenir le mât vers l'arrière. Ce hauban est manipulé par le « bastaqueur »
Bermudien :	Gréement caractérisé par des voiles triangulaires bômées, directement enverguées sur le mât , originellement utilisées aux Bermudes. Par extension, désigne toutes les voiles triangulaires modernes correspondant aux mâtures appelées <i>marconi</i>
Bôme :	Espar articulé sur le mât, ou parfois sur un étai, qui correspond au côté inférieur d'une voile, nommé bordure. Synonyme : gui
Bordé :	Ensemble des bordages de la coque, les bordages étant chacune des planches qui constituent la coque d'un bateau en bois et qui sont clouées sur les membrures et la charpente
Bout-dehors :	Espar dépassant l'avant d'un bateau et qui porte le ou les focs. Sur les grands bateaux, l'espar est fixe et on parle de beaupré. Celui-ci peut alors être prolongé par un bout-dehors
Brion :	Pièce de charpente et, par extension, zone de contact entre l'étrave et la quille. On dit qu'un bateau a un <i>brion carré</i> ou <i>arrondi</i>
Carène :	Partie immergée de la coque. On dit aussi oeuvres vives
Carreau	Bordage supérieur généralement plus épais d'une embarcation
Corne ou Pic :	Vergue supérieure d'une voile à corne. Par extension, désigne aussi l'extrémité supérieure d'une corne
Cotre :	Voilier grée d'un seul mât avec grand-voile et focs
Dérive :	Nom donné à une pièce plane escamotable prolongeant la quille et destinée à empêcher le bateau de dériver dans une direction vers laquelle il ne souhaite pas aller. La dérive transforme une poussée latérale en force propulsive en s'appuyant dans l'eau.
Dundee :	Bateau à deux mâts avec des voiles à corne
Dunette :	Pont supérieur à l'arrière des grands voiliers, abritant les emménagements des officiers et des passagers.
Espar :	Pièce de bois du gréement d'un bateau servant de mât, de vergue, de bout-dehors, de bôme, etc..
Etrave :	Pièce de charpente formant l'avant de la coque d'un bateau, généralement fixée à l'extrémité avant de la quille.
Flèche :	Voile aurique de beau temps portée au-dessus des voiles à corne basse

Foc :	Voile triangulaire portée à l'avant du bateau à partir de l'étrave, du bout dehors ou du beaupré. Sur un cotre (ou un sloop traditionnel), le foc est hissé librement à l'extrémité du bout-dehors alors que la trinquette est endrillée sur l'étai.
Gîte :	Un bateau gîte, penche, sous l'action du vent dans sa voilure
Grand voile :	La voile la plus grande du plus grand mât du bateau, parfois désignée par un nom plus précis qui dépend du type du gréement
Gréement :	Ensemble des cordages, poulies, etc. utilisés sur la mâture, les vergues et les voiles ; Terme désignant une famille de voiles (gréement au tiers, gréement à corne...)
Guibre :	Assemblage de charpente de forme courbe et élancée faisant saillie pour prolonger l'étrave à l'avant du bateau. Par extension, désigne les étraves élancées de forme concave (étrave à guibre).
Houari :	Voile à corne très apiquée, parfois presque dans le prolongement du mât.
Jauge :	Evaluation du volume intérieur d'une coque suivant des règles de calcul définissant son tonnage. En plaisance, la jauge prend aussi en compte certaines caractéristiques combinées dans une formule qui permet de classer les bateaux entre eux lors des courses
Lisse :	Virure posée à plat sur la tête du pavois. / Latte de bois clouée sur la membrure lors de la construction servant à visualiser les formes
Membrure :	Ensemble des membres qui constituent la structure transversale de la charpente d'un bateau. Par dérivation, le terme de membrure est aussi devenu synonyme de membre. Fixée sur la quille, la membrure est recouverte par les bordages pour former l'enveloppe extérieure de la coque
Pavois :	Partie du bordé au-dessus du pont empêchant de tomber à la mer et protégeant le pont des lames
Phare carré :	Ensemble des voiles carrées réparties en quatre ou cinq étages de vergues.
Près :	Allure du voilier lorsqu'il navigue le plus près possible du lit du vent (face au vent)
Quête :	Angle d'inclinaison de la base du mât par rapport au plan du pont
Roof :	Partie d'une cabine dépassant du pont.
Sloop :	Bateau à mât avec grand voile et foc.
Tonture :	Courbure longitudinale du pont qui contribue à définir la silhouette du bateau et lui donne bien souvent son élégance.
Trinquette :	Nom donné au foc hissé le plus près de mât quand il y a plusieurs voiles d'avant. La trinquette est généralement endrillée sur un étai, à l'inverse du foc qu'on envoie <i>volant</i> sur la plupart des voiliers traditionnels
Trois-mâts barque :	Le trois-mâts barque porte deux phares carrés, l'un sur le mât de misaine, l'autre sur le grand mât, tandis que le mât d'artimon porte seulement une brigantine à corne (aussi nommée voile d'artimon) et un flèche
Trois-mâts goélette :	Bâtiment avec un phare carré complet sur le mât de misaine et des voiles d'étai entre celui-ci et le grand mât, ce dernier ainsi que le mât d'artimon portant une voile à corne surmontée d'un flèche
Varangue :	Partie centrale d'un <i>membre</i> fixé à la quille. Si la varangue est en V marqué, on dit qu'elle s'accule et que la coque a un fort <i>relevé de varangue</i>
Vergue :	Espar sur lequel s'envergue une voile. Vergue sèche : vergue ne portant

	pas de voile, ne servant qu'aux écoutes de la voile supérieure.
Virure :	Enfilade d'une même ligne de bordages de l'arrière à l'étrave
Voûte :	Arrière d'un bateau prolongé en surplomb au-dessus de l'eau
Yacht :	Bateau de plaisance
Arbre :	Axe qui reçoit ou transmet un mouvement de rotation.
Vaisseau de ligne :	Bâtiment de guerre appelé à combattre en ligne, c'est à dire en avançant soit l'un à côté de l'autre, soit l'un derrière l'autre.
Guindeau :	Treuil à axe horizontal utilisé sur le pont pour la manœuvre des ancres ou les manœuvres de force. Le cabestan, à l'inverse, est un treuil à axe vertical.
Hune :	Plate forme arrondie à l'avant, qui repose sur un bas-mât Le mât de hune surmonte le bas-mât
Gabier :	Matelot chargé de l'entretien et de la manœuvre des voiles du gréement
Tableau :	Partie plane transversale à l'arrière d'un bateau à cul carré ou à voûte.
Barge :	Embarcation à fond plat, grande péniche plate.
Tangon :	Espar léger servant à maintenir le point d'écoute des voiles à l'extérieur du bateau
Appareux :	Matériel destiné à des manœuvres de force sur un bateau
Tapercul :	Mât portant une voile de petite taille, situé à l'extrémité arrière du bateau, destinée à le maintenir face au vent. La position de ce tapercul peut être plus ou moins reculée selon les types de bateaux et les régions. Il contribue à l'équilibre vélique du bateau plutôt qu'à sa propulsion.
Œuvres vives :	La partie immergée de la coque. Synonyme
Beaupré :	Mât presque horizontal dépassant l'avant d'un grand voilier et portant les premiers focs. Sur les bateaux plus petits, cet espar est mobile et l'on parle de bout-dehors.
Carreau :	Premier bordé du haut sur les petites embarcations, souvent plus épais que les suivants. On l'appelle aussi préceinte, en principe sur les bateaux pontés.
Bateau comité :	Bateau accueillant le comité de course lors des régates.
Dérive :	Nom donné à une pièce plane escamotable prolongeant la quille et destinée à empêcher le bateau de dériver dans une direction vers laquelle il ne souhaite pas aller.
Génois :	Voile d'avant dont la taille est supérieure au foc

- Barrot :** Pièce de charpente transversale qui reçoit le pont
- Bau :** Poutre transversale qui écarte les murailles d'une coque et supporte un pont. Par extension, sur un yacht, synonyme de barrot et sur un canot creux synonyme de banc. Le maître-bau correspond à l'endroit le plus large du bateau et au maître-couple.
- Quête :** Quête d'un mat : inclinaison vers l'arrière. Angle de l'étambot et de la quille.
- Etambot :** Pièce arrière de la charpente axiale prolongeant la quille vers le haut.